

## DEUX FOIS DOPE, A PEINE SANCTIONNÉ LE SCANDALE THEUNISSE

Positif à la testostérone au Tour de France 1988, Gert-Jan Theunisse l'est également à la dernière Flèche Wallonne. Récidive, le règlement prévoit six mois de suspension ferme. Hélas, les lois du cyclisme ignorent tout des possibles erreurs administratives. Du coup, le grand Hollandais dopé reste l'un des favoris du Tour de France. Au Giro, les directeurs sportifs ont élevé la voix mais se sont cassés les dents sur un fin politicien: Hein Verbruggen. Récit d'un scandale.



Dope, Theunisse prendra le départ du Tour

L'histoire commence en Italie. A Bari, la veille du départ du Giro, l'équipe Panasonic apprend que son coureur Gert-Jan Theunisse a été contrôlé positif à la Flèche Wallonne. Pour la seconde fois. Mais premier contrôle (Tour de France 1988, testostérone) n'a laissé aucune trace administrative dans les fédérations nationales. Pour n'avoir pas été averti à l'époque, il s'estime blanchi. «Je n'ai jamais reçu de lettre signifiant mon contrôle positif, certifie Theunisse. On ne m'a pas suspendu pour trois mois avec sursis. On ne m'a pas non plus demandé de payer l'arrestation. J'ai seulement été pénalisé de 10 au classement final du Tour de France. Pour moi, ce contrôle n'existe pas et celui de la Flèche Wallonne est le premier.»

### Pas de trace

La Fédération internationale tient le même discours et suspend Theunisse pour trois mois avec sursis. Il court donc le Tour de France. Interviennent alors les journalistes et les directeurs sportifs. Le *Gazzetta dello Sport*, le premier quotidien sportif italien, met le feu aux poudres en interrogeant les coureurs. Roberto Visentini déclare par exemple: «Theunisse a l'habitude de tricher, sa présence pourrait fausser le Giro.» Giuseppe Sacconi ajoute: «S'il était italien, il pourrait déjà chercher un autre métier.» Cette précision est d'une grande importance. L'affaire Theunisse n'aurait sans doute pas pris tant d'ampleur si elle n'était sorbe pendant le Giro. Il faut savoir en effet que la règle spécifique de la Fédération italienne prévoit

pour les coureurs une suspension de deux ans ferme dès la première infraction. D'ailleurs, Federico Ghisla, de l'équipe Arzema, déclaré positif en février à la Semaine Sicilienne, n'est plus coureur cycliste.

La loi n'est pas la même pour tous les coureurs, et c'est ce qui provoque la réaction des directeurs sportifs, menée par Bruno Koverben (Italiennes). Ils se réunissent dans le cadre de leur association (AIOCP) dont le président est Roger Legeay, et décident d'engager une action de protestation auprès de l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Un matin, au départ de la 6ème étape à Teramo, ils demandent à leurs coureurs de retarder de 5 leur mise en route et posent un ultimatum à l'UCI: «Si Theunisse est toujours en course au lieu d'être suspendu pour six mois du fait de sa seconde infraction, nous boycotterons la 6ème étape.» Naturellement, Panasonic reste à l'écart. Fred de Brayne, le porte-parole de l'équipe, avoue sa désolation: «C'est la première fois que je vois les gens du cyclisme agir contre l'un des leurs. C'est comme si nous passions tous au feu rouge et qu'un seul d'entre nous soit montré du doigt.» Grave. Panasonic admet le dopage et regrette la notion de mafia qui, autrefois, présidait aux destinées du cyclisme. A l'inverse, Roger Legeay observe: «Theunisse deux fois positif, ce n'est pas un cas défendable.» Finalement, les directeurs sportifs, sous la pression de Vincenzo Torricci qui ne veut surtout pas voir son Giro boycotté, retirent leur ultimatum suite à une promesse de rencontre avec une délégation de l'UCI.

C'est dans un hôtel de Brescia le lundi 28, que la confronta-

tion a lieu. Là, les directeurs sportifs tombent de haut. Le président de la FICP les reçoit sans ménagement et les sermonne: «Ne traitez plus jamais votre sédition comme vous l'avez fait!» Les directeurs d'équipes n'en croient pas leurs oreilles: les deux contrôles positifs de Gert-Jan Theunisse ont moins de valeur que les erreurs administratives des fédérations. D'abord, Hein Verbruggen explique qu'en juillet 1988, la FFC n'a pas fait son travail en ne transmettant pas à l'UCI et aux autres instances nationales le résultat de la contre-expertise et, qu'en conséquence, «il suffit à Theunisse d'engager un bon avocat pour gagner en justice.» Plus tard, la FFC se défendra en assurant que la démarche incombait au président du jury des commissaires, l'Italien Mario Pirelli. Or, ce dernier avait seulement informé l'UCI.

### Les erreurs de l'UCI

A quel niveau des erreurs administratives l'erreur fatale a-t-elle été commise? Sans doute ne le saura-t-on jamais avec exactitude. Mais en l'occurrence, l'UCI apparaît bien coupable. Pour plusieurs raisons. D'abord, elle avait été saisie, en janvier 1988, d'une demande d'éclaircissement de la KNWU (l'union cycliste royale néerlandaise) informée par seule voie de presse, renvoyée sans réponse. Le cas d'un coureur positif au Tour de France ne devrait-il pas constituer une préoccupation prioritaire?

Ensuite, au-delà de l'efficacité de son fonctionnement administratif, l'UCI se démontre aucune volonté de lutter contre le dopage. L'hiver dernier, les

fédérations internationales sportives réunies en assemblée générale avaient décidé de s'appuyer sur les règles du CIO (Comité International Olympique) qui prévoient deux ans de suspension ferme à la première infraction si elle concerne un produit dangereux (la testostérone, qui sert à magnifier la musculature et la combativité, en fait partie). L'UCI, à l'instar de ses homologues, préfère alors conserver sa règle ridicule de trois mois avec sursis. Sinon, Gert-Jan Theunisse purgerait aujourd'hui la même peine que Ben Johnson et Federico Ghisla.

En fin politicien, Hein Verbruggen a su endormir les patrons des groupes sportifs lors de la rencontre de Brescia. En leur promettant que le cas Theunisse serait revu à la prochaine réunion du comité directeur de l'UCI, en août à Tokyo! En envisageant également de transférer la responsabilité des sanctions infligées aux contrôles positifs des fédérations nationales au bureau de l'UCI, par la création d'un fichier central des dopés. Là, comme à la brigade des stup, le dossier Theunisse sera marqué d'une croix rouge. Mais on doute aujourd'hui que le Hollandais soit traqué un jour par les instances internationales comme il devrait l'être. Cet homme est dangereux mais protégé. Il se dope, ne se défend pas de se doper et reste l'un des favoris du Tour de France. C'est scandaleux.

Si le 11 juillet prochain Theunisse remporte sa victoire au sommet de l'Alpe-d'Huez, Monsieur Verbruggen pourra applaudir à tout rompre. Tout y compris la crédibilité du sport qu'il est supposé diriger?.

Jean-François Quénet